

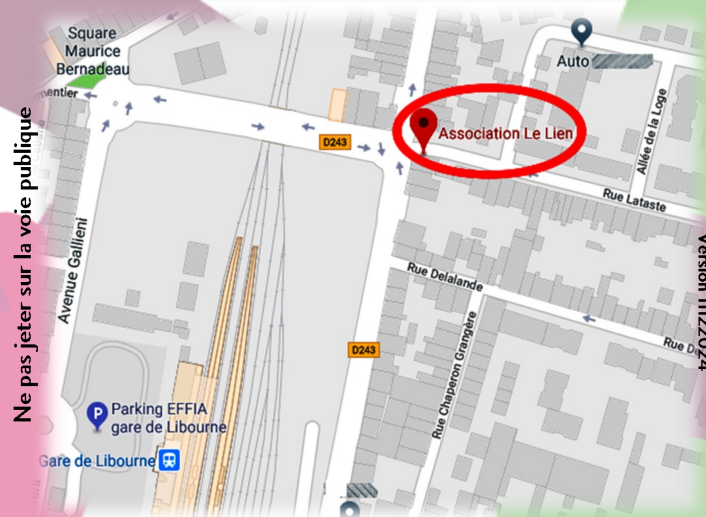
Participation financière

- 15 % des ressources mensuelles du ménage



Contact

-  Association *le lien*
-  05 57 51 19 25
-  contact@assolelien.fr
- <https://assolelien.fr/>
-  2, Rue Lataste 33500 Libourne



LASS

Hébergement



Accès

- Bus n° 1 et 3 arrêt « Marne »
- A 350m de la Gare SNCF
- A 400m de l'hôpital Robert Boulin

Lits *Haute Soins Santé*

Missions et prestations

- Procurer des soins et un hébergement à des personnes atteintes de problèmes de santé.
- Prévenir des situations de complication ou de renoncement aux soins.
- Dispenser des soins médicaux et paramédicaux adaptés inscrits dans le projet de soin.
- Mettre en place un accompagnement social personnalisé visant à faire reconnaître et valoir les droits.
- Co-construire un projet de sortie individuel avec la personne et le service orienteur.
- Proposer des actions collectives adaptées aux besoins et attentes des personnes visant à favoriser l'éducation thérapeutique et l'inscription sociale et citoyenne.

Les personnes sont hébergées au sein d'une résidence semi-collective (studios meublés, équipés et accessibles aux personnes à mobilité réduite) à Libourne.



Bénéficiaires

- Personnes majeures (possibilité d'accueil avec son enfant)
- Animal de compagnie accepté sous certaines conditions
- Sans logement et en situation de précarité
- Etant atteint d'une pathologie ne nécessitant pas une hospitalisation mais qui est incompatible avec la vie à la rue
- Manifestant une fatigue générale nécessitant un moment d'observation
- Sortant de l'hôpital à l'issue d'une pathologie aiguë ou souffrant d'une pathologie chronique nécessitant des soins médicaux et paramédicaux aigus
- Acceptant les règles de vie, les conditions d'occupation
- Adhérant au projet de soin et à l'accompagnement social.



Partenaires

- Accompagnement réalisé en coordination avec différents partenaires (santé, insertion socio-professionnelle, solidarité...)



Admission

- Demande faite par un médecin et un travailleur social.
- Dossier à télécharger sur le site internet.
- Pré étude de la candidature par le médecin coordinateur.
- Entretien avec l'infirmière, le travailleur social et la personne concernée.
- Etude de l'admission en équipe pluridisciplinaire.
- Durée de séjour inférieure ou égale à 2 mois, renouvelable en fonction de la nécessité de soins et de l'état de santé de la personne.

L'équipe

- Une équipe de direction
- Une équipe soignante (médecin, infirmier et psychologue)
- Une équipe éducative (éducateur spécialisé, AES, CIP)
- Une équipe administrative
- Une équipe de services généraux (ouvriers polyvalents du bâtiment, agent de propreté, rondes)